



Union des Forces Démocratiques de Guinée



N° 014/UFDG/CAB/16

Conakry le 05 février 2016

Le Président

A

**Monsieur le Commandant l'Escadron
Mobile N2 de Hamdallaye**

Commandant,

Des rumeurs persistantes circulent selon lesquelles Monsieur Amadou Oury Bah ancien Vice-Président de l'UFDG a l'intention de semer des troubles à l'occasion de la réunion ordinaire du Bureau exécutif devant se tenir ce jour vendredi 05 février 2016 à 15 h et l'assemblée générale du samedi 6 février à 09 h à notre siège à commandanyah.

Pour empêcher des affrontements, je vous saurai gré des dispositions que vous voudriez bien prendre en vue de déployer une équipe en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens du Parti.

Pour votre information, Mr Bah a été exclu du parti suivant décision n° 013/UFDG/CAB/2016 du 05 février 2016

Je vous prie d'agréer Monsieur le Commandant, l'expression de mes sentiments distingués.

P. Le Président

PO le Secrétaire Général



Aliou Condé